

DRT-2218
STAGE EN MILIEU COMMUNAUTAIRE

RAPPORT DE STAGE

TRAVAIL PRÉSENTÉ
À
ME ISABELLE HUDON

PAR MARY-MAUDE FOURNIER

UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC
5 DÉCEMBRE 2014

Présentation du milieu de stage

La Ligue des droits et libertés est un organisme à but non lucratif qui a été fondé à Montréal en 1963. Le but de cet organisme est de défendre et de promouvoir les droits et libertés contenus dans la Charte canadienne et dans la Charte internationale des droits de l'Homme. En 1994, la section de Québec voit le jour. Toujours dans l'optique de la défense des droits et libertés, la section de Québec mène des campagnes de sensibilisation qui touchent principalement la discrimination et l'exclusion sociale. La Ligue travaille beaucoup avec les personnes marginalisées dans le but de leur faire connaître leurs droits et aussi de les accompagner dans certaines procédures judiciaires notamment celle entourant les constats d'infraction. En plus d'agir activement auprès d'une clientèle plus démunie, la Ligue fait de l'éducation aux droits. En effet, elle propose plusieurs ateliers d'information sur des sujets comme le droit du travail, la discrimination et les accommodements raisonnables et le système de justice pénale pour adolescents. Ces ateliers sont donnés dans différents milieux surtout dans les institutions scolaires. Les animateurs qui donnent ces ateliers ont pour la plupart une formation en droit.

Tâches accomplies au cours du stage

Ateliers d'éducation aux droits

Au cours de mon stage, j'ai présenté les différents ateliers offerts par la Ligue. Le premier atelier que j'ai donné en était un sur les droits et libertés axé sur la discrimination. Nous avons donné cet atelier à des immigrants qui venaient d'arriver à Québec. Une partie des participants n'étaient pas francophones et étaient accompagnés d'une interprète. C'était un beau défi que ma collègue et moi avons réussi à relever. Puisque j'ai aimé mon expérience, je me suis portée volontaire pour donner d'autres ateliers au cours de mon stage, mais aussi pour la session d'hiver 2015.

En faisant partie de l'équipe d'animation, j'ai participé à une formation avec les autres animatrices au cours de laquelle nous avons survolé le contenu des ateliers et échangé sur les sujets traités dans ces ateliers. Le deuxième atelier que j'ai fait concernait encore une fois la discrimination et les accommodements raisonnables. Cette fois-ci, les participants étaient des étudiants du CÉGEP François-Xavier Garneau. Le troisième atelier que j'ai donné était sur le droit du travail et les participants étaient des étudiants en francisation du Centre d'éducation pour adultes des découvreurs, le Phénix. Le dernier atelier que j'ai donné portait sur les médias sociaux. Nous avons présenté cet atelier à des jeunes âgés de 16 ans et plus qui fréquentaient le Centre d'éducation pour adultes des bateliers.

Avant de donner un atelier, je devais contacter la personne responsable pour savoir sur quel sujet en particulier nous devons traiter, qui sont les participants, combien de temps nous disposons et si nous avons accès à un ordinateur et à un projecteur. Par la suite, avec ces informations, je devais rencontrer l'autre animatrice qui allait donner l'atelier avec moi et nous préparions l'atelier en considération des informations obtenues de la part de la personne responsable. Individuellement, je préparais ma partie de l'atelier en apprenant ma partie de la présentation, en faisant de la recherche supplémentaire et parfois en créant un PowerPoint.

Ce que j'en ai retiré

À l'aide de ces présentations, j'ai appris à vulgariser des concepts et des notions juridiques. Cet exercice n'a pas été toujours facile, surtout lorsque les participants n'étaient pas francophones. En contactant les personnes responsables de l'organisme ou de l'école, je devais faire preuve de professionnalisme. Puisque les ateliers sont toujours présentés par deux animatrices, je devais mettre à profit mes aptitudes à travailler en équipe. J'ai vraiment aimé travailler avec les autres animatrices puisque j'ai eu l'occasion d'échanger avec elles sur les différents sujets de droit que nous traitions dans les ateliers.

Recherches ponctuelles

Régulièrement, j'ai fait des recherches pour répondre à des questions qui parfois étaient d'ordre juridique d'autre fois qui ne touchait pas le domaine du droit. Par exemple, j'ai fait une recherche concernant le processus pour devenir un organisme de bienfaisance. Dans le but d'obtenir des réponses que je ne trouvais pas sur internet, il m'est arrivé de téléphoner chez certaines ressources. Lorsque j'ai fait ce genre de démarche, c'était souvent pour avoir de l'information concernant le fonctionnement plus technique soit d'un organisme ou d'une procédure particulière.

Ce que j'en ai retiré

Au début lorsque je faisais des recherches un peu plus complexes, je n'avais pas de plan de recherche. Je me suis rendu compte rapidement que je devais être plus structurée lorsque je faisais une recherche. Par la suite, avant de faire des recherches ou des tâches plus complexes, je m'assurais d'avoir une certaine méthode de travail, un certain plan avant d'entamer le travail. Ainsi, j'étais plus efficace. À l'aide de ces recherches, j'en ai appris sur certains sujets que je ne connaissais aucunement ou très peu.

« Pas de prison pour des contraventions »

Dans le cadre de la campagne « Pas de prison pour des contraventions » menée par la Ligue, j'ai effectué quelques tâches en lien avec cette campagne. Le but de cette campagne est d'avoir un moratoire à Québec sur l'emprisonnement pour non-paiement d'amendes et à moyen terme que soit modifié le *Code de procédure pénale*. Tout d'abord, j'ai créé la page Facebook de la campagne sur laquelle plusieurs informations concernant la campagne circulent. De plus, La Ligue contacte différents organismes pour obtenir leur appui et leur demande de partager l'information sur la campagne à leurs membres. Pour avoir le plus d'appuis possible, j'ai cherché les différents comités et associations des différents cégeps de la région qui pourraient être susceptibles de donner leur appui.

Un autre moyen pour ajouter du poids à la campagne, la Ligue a fait une pétition. Lors de la Nuit des sans-abris du 17 octobre 2014, j'avais comme mission de faire connaître la Ligue, la campagne et de faire signer cette pétition.

Ce que j'en ai retiré

Le fait d'être au cœur d'un mouvement comme celui-là m'a fait comprendre la mécanique derrière ce genre de revendication. J'ai compris que pour faire changer les choses, il faut beaucoup de travail et de détermination pour y arriver. J'ai vraiment adoré mon expérience à la Nuit des sans-abris, car cela m'a permis de connaître l'opinion des gens sur le sujet. J'ai eu l'occasion de parler avec des gens judiciairisés et de m'informer sur ce qu'ils pensaient du système de justice. Cela m'a vraiment fait prendre conscience de la façon dont le droit peut avoir des impacts sur le quotidien d'une personne. Je suis contente d'avoir eu ces discussions.

Création d'un atelier

Suite à la demande d'une enseignante, j'ai créé un atelier pour expliquer que sont les droits fondamentaux. Cet atelier doit être donné à des gens qui ont très peu de connaissances en français. J'ai commencé par sortir l'information importante. Par la suite, j'ai tenté de vulgariser cette information du mieux que je pouvais en utilisant des mots simples et plusieurs synonymes. Nous avons envoyé cette ébauche d'atelier à l'enseignante. Cette dernière nous a fait part de ses commentaires. À l'aide de ces commentaires, je me suis assise avec le coordonnateur de la Ligue et nous avons sorti plusieurs idées pour améliorer cet atelier. Suite à ce remue-méninge, j'ai retravaillé l'atelier en créant une présentation PowerPoint dans laquelle il y a plusieurs images et quelques activités pédagogiques.

Ce que j'en ai retiré

Premièrement, je suis contente d'avoir dirigé ce petit projet. J'ai senti que j'avais une certaine liberté, une certaine autonomie. Bien sûr, j'ai été encadrée par le coordonnateur et il m'a bien dirigée.

Puisque j'ai fait cet atelier dans les dernières semaines du stage, j'avais plus de confiance et je me sentais plus à l'aide à faire cela. Par contre, ce n'était pas une tâche facile. J'ai dû être créative pour trouver une façon de vulgariser le tout et de trouver des activités pédagogiques simples dans le but d'aider les participants à comprendre le sujet.

Participer à différents événements

J'ai eu l'occasion d'assister à des événements organisés par d'autres organismes communautaires, dont un qui était en lien avec la Journée mondiale de lutte contre le SIDA-VIH organisé par le MIELS-Québec. Comme je l'ai dit plus haut, j'ai aussi participé à la Nuit des sans-abris du 17 octobre 2014

Ce que j'en ai retiré

Lors de ces événements qui se déroulaient surtout sur l'heure du lunch, j'ai vraiment aimé en apprendre sur les autres organismes communautaires et leur implication dans la Ville de Québec. Après les activités, il nous arrivait de rester pour discuter avec les gens présents et je ne me sentais pas toujours à l'aise, car j'étais gênée et je ne savais pas toujours quoi dire.

Ce que j'ai aimé et ce que j'ai moins aimé

Dans l'ensemble, j'ai adoré mon stage. J'ai eu l'occasion de faire des tâches diversifiées qui touchaient le droit, mais aussi d'autres domaines. J'ai aussi aimé l'ambiance de travail de la Ligue et les gens que j'ai côtoyés durant le stage. Ce que j'ai le plus aimé, c'est de donner des ateliers parce que je me sens à l'aise à parler devant un public et parce que j'aime informer les gens sur le droit. Ce que j'ai trouvé plus difficile, c'est de faire du travail de bureau toute une journée. Je savais avant de commencer le stage que j'allais trouver cela difficile considérant que je suis une personne active qui a de la difficulté à rester devant son ordinateur toute la journée. C'est le seul aspect que j'ai moins aimé. Par contre, je n'ai pas passé toutes mes journées de stage à faire du travail de bureau. D'ailleurs, j'ai vraiment aimé participer à des événements comme des conférences de presse et en apprendre sur le milieu communautaire en général.

Enfin, j'ai aussi aimé qu'il y ait un autre stagiaire en droit à la Ligue. Cela m'a permis de lui poser des questions sur des notions plus juridiques et il faisait de même. J'ai aimé collaborer avec lui.